

Conseil du 25 janvier 2018

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Catherine HEREL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Maxime LEBORGNE, Jean-Claude HESRY, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Pierrick LORY, Isabelle JOUFFE, Sylvie ROBIN, Stéphanie CAUDRON, Magalie TEILLET, Emmanuel CADE, Vincent PERROQUIN et David GUILLEMER, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Isabelle GUILBAUD (ayant donné pouvoir à Catherine HEREL) et Vincent CHESNAIS

Secrétaire de séance : Catherine HEREL

Travaux de désamiantage : le Conseil Municipal décide de retenir l'offre faite par l'entreprise EIMH de Ploumagoar d'un montant de 26 700,30 € H.T. (32 040,36 € TTC) pour les travaux de désamiantage de l'ancien presbytère.

Bâtiment service technique : le Conseil Municipal retient l'offre faite par la SAUR de Pluduno pour la fourniture et la pose d'un compteur d'eau pour le futur bâtiment du service technique pour un montant de 840,60 € H.T. (1 008,72 € TTC). Il accepte également l'offre faite par l'entreprise Sylvain LE BORGNE (lot n° 9 du marché – Electricité Cfa Chauffage) pour modifier l'éclairage extérieur prévu pour le futur atelier du service technique (installation de détecteurs de présence). Le montant de ces travaux s'élève à 290,62 € H.T. (319,68 € TTC).

Réorganisation des temps scolaire et périscolaire pour la rentrée 2018-2019

Catherine HEREL, Adjointe chargée des affaires périscolaires, fait un bilan des activités des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) organisées par la commune depuis la rentrée 2014-2015.

Une réunion a eu lieu le 11 janvier pour étudier l'organisation de la rentrée scolaire prochaine : continuité des TAP ou retour à la semaine de 4 jours ? et quels horaires d'école ? A l'issue de cette réunion, le Conseil de l'école publique a voté pour le retour à la semaine de 4 jours (suppression des TAP) et pour les horaires d'enseignement suivants : 8h45-12h00 & 13h30-16h15.

Les communes qui souhaitent organiser les enseignements sur 4 journées au lieu de 4 jours et demi doivent solliciter une dérogation. Ces demandes sont étudiées par l'Inspection Académique avant d'être présentées en Conseil Départemental de l'Education Nationale.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Considérant l'avis rendu par le Conseil d'Ecole le 11 janvier 2018,

Considérant le coût croissant de ces temps d'activités et la disparition à venir des aides financières,

Considérant la difficulté à recruter des intervenants,

Le Conseil Municipal décide, à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, de :

- Supprimer les Temps d'Activités Périscolaires, et donc de passer à la semaine d'enseignement sur 4 journées,
- Demander une dérogation dans ce sens,
- Fixer les horaires d'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15.

Budget fournitures scolaires et activités d'éveil- année 2018

Michel RAFFRAY, Maire, rappelle que, depuis la rentrée scolaire dernière, le financement des fournitures scolaires et activités d'éveil est redevenu compétence communale. Il rappelle les montants attribués par le Conseil Municipal pour le 2ème semestre 2017. Il convient de voter les montants pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal décide de maintenir les crédits alloués et de les fixer pour l'année 2018 à :

- 47,50 €/élève pour les fournitures scolaires

- 20,50 €/élève pour les activités d'éveil

Revoyure du contrat départemental de territoire 2016-2020

Monsieur le Maire rappelle la nature, les termes et les modalités du contrat départemental de territoire 2016-2020. Mis en oeuvre par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, il constitue désormais l'outil principal de collaboration entre le Département, les EPCI et les communes pour favoriser le développement et l'aménagement des territoires.

Dans le cadre du contrat départemental de territoire 2016-2020 passé entre le Département des Côtes d'Armor et les territoires aujourd'hui fusionnés de Dinan Agglomération, une enveloppe financière globale d'un montant de 9 863 045€ a été attribuée, dont une partie a déjà été consommée, pour réaliser des opérations d'investissement. Une possibilité de revoyure de son contenu est prévue à mi-parcours afin de prendre en compte des évolutions territoriales et des modifications/annulations/substitutions d'opérations inscrites au contrat.

le Conseil Municipal approuve, suite à la revoyure, les opérations communales inscrites au contrat départemental de territoire 2016-2020, et valide les opérations communales inscrites au contrat départemental de territoire sur cette même période.

Location des nappes pour tables rondes de la salle polyvalente :

Claudine MICLO rappelle que des nappes ont été confectionnées pour les tables rondes stockées dans les salles polyvalentes. Elle propose de les louer aux utilisateurs des salles qui le souhaitent. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide de fixer le prix de location à 17 euros/nappe (nettoyage compris).

Questions diverses

Point sur les travaux & dossiers en cours :

- **Réhabilitation du presbytère** : Analyse des offres en cours par le Cabinet Bucaille-Wiener. Consultation relancée pour 4 lots infructueux (dont 1 sans offre).

Présentation du projet à Madame la Sous-Préfète le 24 janvier dernier, après la visite de Centravet.

- **Atelier service technique** : 1 semaine de retard par rapport au planning prévisionnel. Proposition de remplacer la fosse mécanique prévue au marché par un pont.

- **Rue Julien Coupé** : restent à réaliser les enrobés rouges sur les trottoirs et les potelets. Le panneau « sens interdit » situé devant le parking est trop haut.

- **Etang du Guébriand** : travaux à prévoir sur les berges. Rencontre avec M. Juvaux de la Fédération de Pêche prévue prochainement.

- **Programme voirie 2018** : une visite de la commission voirie sera fixée en février pour recenser les travaux à prévoir.

- **Lotissement du Haut Bourg** : Une réunion a eu lieu afin de comprendre les dysfonctionnements sur le réseau EU et le poste de refoulement. Les travaux nécessaires vont être réalisés sous 15 jours. La voirie définitive pourrait être réalisée en 2019.

- **Futur lotissement communal** : Discussion sur les négociations en cours pour l'achat de 2 terrains à proximité du Lotissement du Haut Bourg.

- **Rencontre avec les représentants de l'école Sainte Jeanne d'Arc** : Sujets abordés :

- Calcul de la subvention communale et proposition nouveau mode de calcul

- Avenir du foyer paroissial

- **TAPS :**

- Présence de 6 élèves au Championnat scolaire d'échecs le 17 janvier à Ploumagoar. Félicitations à Louis Bertin qui termine à la 3ème place.
- Le nouvel atelier de langage des signes plaît beaucoup aux enfants.

- **Discussion sur la création d'une Commune nouvelle :** une rencontre a déjà eu lieu avec les Maires de St Lormel, Créhen et Plancoët. Le Conseil Municipal mandate le Maire et les Adjointes pour continuer les échanges avec ces 3 communes.